



Mairie de Plainval

Envoyé en préfecture le 19/03/2025

Reçu en préfecture le 19/03/2025

Publié le

ID : 060-216004895-20250318-03_2025-DE

S²LO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DE LA COMMUNE DE PLAINVAL
SÉANCE DU 18 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur BETHELMY Taylor, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de Convocation :	07/03/2025	Présents : Messieurs, Taylor BETHELMY, Franck JONCKHEERE, et Mesdames Evelyne CAUWENBERGHS, Marjorie DARCAIGNE, Coralie ALIZARD, et Katia VARESI - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	07/03/2025	
Membres en Exercice :	9	Absents excusés/pouvoirs : Madame Gwenaëlle LEROY et Monsieur Samuel DOVERGNE
Membres Présents :		Absents non excusés : Monsieur Joël GALEK
Membres votants :		Secrétaire de séance :

Délibération
03-2025

Validation du devis Maillard Paysage

Le conseil municipal a pour projet plusieurs aménagements sécuritaires sur la commune rue du friquet.

Monsieur l'adjoint au Maire présente un devis, pour le déplacement d'arbuste sur la propriété de Madame TOURTE pour une future acquisition de parcelle pour réaliser le projet de sécurité routière.

Le devis établi par la société Maillard Paysage est de 1269.47 euros HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité.

APPROUVE le devis de la société Maillard Paysage pour un montant HT de 1269.47 euros.

**A Plainval,
Le 19 mars 2025
Le Maire, Samuel DOVERGNE**

